## Conseil municipal du 6 septembre 2018

## Compte-rendu sommaire

Le six septembre deux mil dix-huit à vingt et une heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Bernard Bourgeois, Maire.

<u>Présents</u>: Bernard BOURGEOIS, Guy LECOURT, Didier BERNIER, Didier MATHIEU, Hélène BAUDESSON, Anne DELAFORGE, Christophe TERRIER, Nathalie TATIN, Valère DRAPIER, Marc WALTER, Agnès GUILLAUME, Lina NOUGAYREDE, Martine L'HOZIC, Maryvonne FRELON, Florian RAFFATIN

Secrétaire de séance : Maryvonne FRELON

## Le Conseil municipal:

- 1. Après avoir adopté, à l'unanimité, l'avant-projet de création d'un espace « multi service » regroupant un espace numérique, la bibliothèque et un lieu d'accueil périscolaire et de Loisirs ; a décidé de présenter un dossier de demande de subvention, dans le cadre du dispositif DSIL Contrat de Ruralité, au titre de l'exercice 2018, d'un montant de 131 996.27 €
- 2. A décidé, à l'unanimité, de prendre en charge les frais de déplacement engagés par Mme GUITRAUD Sylvie dans le cadre de sa formation BAFD pour un montant de 96.80 €
- **3.** Monsieur le Maire a rendu compte des décisions prises dans le cadre de ses délégations de pouvoir à savoir :
  - Signature d'une convention de partenariat avec le Théâtre du Rondeau, concernant les interventions de Mme DUBOIS durant les Temps d' Activités Périscolaire pour un montant maximum de 1 592.50 €.
- 4. Monsieur le Maire a fait le point sur les dossiers en cours et transmis diverses informations :
  - ✓ Point sur le dossier P.L.U.: CDHU procède aux derniers ajustements. Le PLU devrait être approuvé lors du prochain Conseil municipal
  - ✓ Prochainement l'entreprise Lasnier va procéder au remplacement des fenêtres du bâtiment mairie-école
  - ✓ De nombreuses plaintes sont parvenues en mairie suite aux tapages nocturnes qui ont eu lieu pendant plusieurs semaines cet été.
- 5. Un bilan de travail de chaque commission a été dressé.
- **6.** Chaque délégué, représentant la commune dans les organismes intercommunaux, a rendu compte des réunions auxquelles il a participé.

Fin de la séance à 23 h 00